



**PRÉFÈTE
COORDONNATRICE
DU BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



comité
de bassin
rhône méditerranée



Lyon, le

22 NOV. 2024

Madame, Monsieur,

Alors que la mise en œuvre du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et du plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) est en cours pour la période 2022-2027, nous lançons aujourd'hui les travaux de préparation des prochains SDAGE et PGRI pour la période 2028-2033 sur le bassin Rhône-Méditerranée.

Afin de préparer cette révision, les questions importantes qui se posent dans le bassin, en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques et de prévention des risques d'inondation, ont été identifiées. Elles constituent les principaux enjeux que les futurs SDAGE et PGRI 2028-2033 devront prendre en compte.

Une consultation de 4 mois visant à recueillir votre avis sur ces enjeux est ouverte à partir du 25 novembre 2024, en application des articles L.212-2 et L.566-11 du code de l'environnement. Les documents soumis à cette consultation et les liens vers les deux questionnaires permettant de déposer vos observations sont accessibles à l'adresse suivante :

bit.ly/4fjscby

Votre contribution est attendue **au plus tard le 25 mars 2025**, par voie dématérialisée, en utilisant les outils spécifiques mis à votre disposition à partir de cette même adresse. Nous comptons sur votre contribution afin que les évolutions qui seront apportées au SDAGE et au PGRI soient en prise avec les réalités de votre territoire et permettent leur mise en œuvre la plus efficace possible pour la gestion de l'eau et la prévention des risques d'inondation. Toutes les réponses recueillies feront l'objet d'un traitement dont les suites données seront soumises au comité de bassin et mises à disposition sur Internet.

En parallèle, une consultation du public de 6 mois sur ces mêmes documents est organisée. Nous vous invitons à en faire la promotion afin que la participation soit la plus importante possible. À cet effet, une notice de présentation de la consultation du public est jointe à ce courrier.

Les services de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse et de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, déléguée du bassin Rhône-Méditerranée, se tiennent à votre disposition si besoin via l'adresse info.consultations@rhone-mediterranee.eaufrance.fr pour vous fournir les informations complémentaires qui vous seraient utiles.

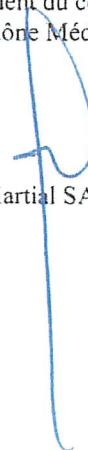
Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

La préfète coordonnatrice du bassin
Rhône Méditerranée



Fabienne BUCCIO

Le président du comité de bassin
Rhône Méditerranée



Martial SADDIER